

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports



Comité Régional des Hauts de France
COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : ffjp.cd80@wanadoo.fr



ASSEMBLEE GENERALE

18 novembre 2023

Les supporters



*Les 1^{er} Champions de
France
En triplette mixte
2023 Sin-le-Noble*



Thierry FOUILLARD - Laurence MOROTTI - Alexis PINAULT

SOMMAIRE

Feuilles de présence : pages 1 et 2

Allocution du président du Comité : pages 3 à 5

Approbation du compte-rendu de l'AG du 19 novembre 2022 : page 5

Rapport moral et d'activités du Secrétaire : page 6 et 7

Rapport financier du Trésorier : pages 8 à 10

Rapport des vérificateurs aux comptes : page 11

Palmarès et récompenses 2023 : pages 12 et 18

Compte-rendu d'activités des commissions : pages 19 à 21

- Arbitrage
- Discipline
- Jeunes
- Chancellerie

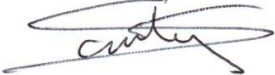




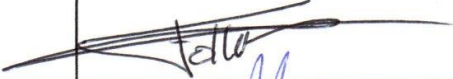
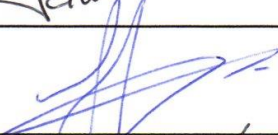
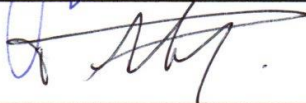





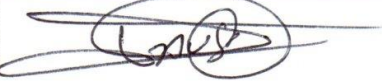

Approbation des délégués au congrès : page 21

Budget prévisionnel 2024 : pages 22 à 24





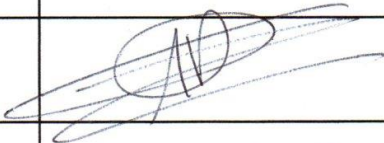

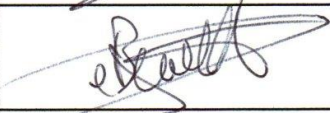
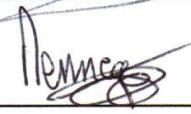


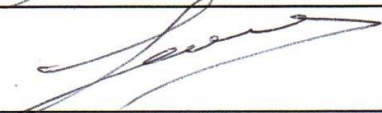
Vérificateurs aux comptes : page 24

Questions diverses : page 24

FEUILLE D'EMARGEMENT AG DU 18/11/2023

N° Affiliation	CLUB	Nb Licenciés	Nb de voix AG	Emargement
0056	ABBEVILLE	116	4	
0026	ALBERT	26	2	
0009	ASPTT AMIENS	296	7	
0011	AULT	49	2	
0008	BETHENCOURT	25	2	
0022	BOURDON	22	2	
0051	BOUVAINCOURT	50	2	
0031	BOVES	45	2	
0014	CAGNY	13	2	
0003	CAMON	54	3	
0006	CORBIE	48	2	
0016	DREUIL	26	2	
0021	FEUQUIERES	91	3	
0032	FIENVILLERS	33	2	
0017	FLIXECOURT	23	2	
0025	FRESSENEVILLE	23	2	

FEUILLE D'EMARGEMENT AG DU 18/11/2023

N° Affiliation	CLUB	Nb Licenciés	Nb de voix AG	Emargement
0004	FRIVILLE	87	3	
0005	GAMACHES	32	2	
0030	HALLENCOURT	43	2	
0029	HAM	28	2	
0020	LONGPRE	32	2	
0010	LONGUEAU	28	2	
0007	MERS	88	3	
0012	MONTDIDIER	58	3	
0027	NESLE	51	3	
0057	OISEMONT	28	2	
0033	PERONNE	43	2	
0018	POIX	27	2	
0024	RIBEMONT	26	2	
0054	SAINT OUEN	12	2	
TOTAL		1523	73	

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE DE LA SOMME

Monsieur le Maire d'Hallencourt
Mesdames et messieurs les Présidents des clubs,
Mesdames, messieurs

Le nombre de clubs présents est de 26 pour 30 clubs recensés en 2023 et 65 voix sur 73, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut commencer.

Je tiens tout d'abord à remercier Mr Frédéric DELOHEN, maire d'Hallencourt, pour la mise à disposition de cette magnifique salle des fêtes pour y tenir nos travaux et Rudy GALHAUT, pour sa contribution active à cette assemblée.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir effectué ce déplacement pour assister à cette assemblée générale. Deux nouveaux clubs nous rejoignent : l'Union Bouliste Chépoise représentée par Kévin LEVEL et Roye Pétanque par Mme Jessica ADHOUDI.

C'est une année 2023 qui avait mal commencé avec la disparition de notre ami Michel GIBERGUES. Même si nous avons procédé à son remplacement au sein du comité car la maladie l'avait cloué sur un lit, nous nous n'attendions pas à une fin si rapide. Il a même été incinéré sans que nous en soyons avertis. Le monde de la pétanque a perdu un être jovial et un bénévole hors du commun (arbitre régional, éducateur, président de club, vice-président du Comité) qui ne manquait jamais d'idées (même trop) pour notre sport favori. Je tiens à remercier toutes les personnes qui lui ont rendu visite à Hesdin. Pour lui rendre hommage, le comité a décidé de pérenniser le Challenge Michel GIBERGUES le lundi de Pentecôte organisé par son dernier club l'ABC Oisemont. C'est la moindre des choses pour notre ami Michel.

Nous avons également perdu en 2023 plusieurs de nos amis :

- Colette BOUTIN de Béthencourt
- Laurent PLANCHE de Mers
- Michel DESREMEAUX, Patrick NIQUET, Georges BINET et Jean-Claude MOPIN de l'ASPTT

Je vous demande un instant de recueillement en leur mémoire et à la mémoire de tous les disparus dont je n'ai pas eu connaissance.

Cette année 2023 a connu une météo désastreuse pour la plupart des championnats départementaux. Je tiens à remercier très sincèrement les clubs de Montdidier, Camon, Hallencourt, Gamaches, Flixecourt et Albert qui les ont organisés et se sont adaptés pour permettre la qualification d'une équipe de la Somme aux Championnats de France.

Le nombre de licenciés (1523) a connu une nouvelle croissance en 2023 avec une augmentation de 8.86% par rapport à 2022, et nous avons retrouvé nos valeurs de 2019 (1503 licenciés).

Sans empiéter sur le rapport du secrétaire général, nos performances sportives aux championnats régionaux ont été bonnes avec la conquête de trois titres en doublette masculin et en tir individuel féminin et masculin. Ce palmarès serait déjà remarquable pour un petit comité comme le nôtre.

Mais que dire de ce titre de champion de France Triplette Mixte de Laurence MOROTTI, Thierry FOUILLARD et Alexis PINAULT les 15 et 16 juillet dans le magnifique boudrome de Douai. C'était la première édition de cette épreuve et tout le gratin de la pétanque française était présent. Ils sont entrés à tout jamais dans l'histoire de notre sport pétanque. J'étais aux premières loges pour les accompagner et j'ai apprécié leur solidarité dans les moments difficiles. J'ai été aussi fier de tous les samariens qui les ont supportés et qui ont respecté les adversaires durant les rencontres à Douai. Cette victoire est aussi la vôtre. A cet instant, je repense à Michel GIBERGUES qui nous avait fait pleurer lors de l'AG 2017 suite au titre conquis par nos minimes. Je comprends encore mieux ce qu'il avait vécu. Seule Laurence est présente parmi nous (Thierry est au National d'Orléans et Alexis travaille) mais vous pouvez une nouvelle fois les applaudir.

Vous pouvez également applaudir Mickaël MALHERBE qui a intégré le Pôle National d'Arbitrage, résultat de son implication et de la qualité de son arbitrage. Toutes mes félicitations.

Le National d'Amiens a de nouveau envahi le Parc de la Hotoie, et a connu sa réussite habituelle.

En Championnat National des Clubs, l'équipe féminine de l'ASPTT Amiens se maintient en CNC1-F et Feuquières termine 2^{ème} en CNC2F en ratant de peu l'accession. L'équipe masculine de l'Union Bouliste de FEUQUIERES remporte également son groupe de CNC2 et accède en CNC1. L'équipe chère à Kevin EVENOU participera à la phase finale à Montluçon du 24 au 26 novembre. Tous nos vœux les accompagnent.

En Championnat Régional des Clubs, l'ASPTT Amiens accède en CNC3.

Manon PRUVOT n'a pas fait le doublé en Europe en triplette Espoirs féminins et se contente de la 3^{ème} place. Elle demeure néanmoins une valeur sûre dans le collectif France.

Pour la Coupe de France 2022/2023, l'UB Feuquières a frôlé le grand huit, et est repartie pour un grand parcours pour cette nouvelle édition.

Au rayon des jeunes, deux équipes de jeunes se sont qualifiées pour le championnat de France :

- Anthony CHOLLOUX, Nathan BAUDON et Valentin VERBREGUE en junior
- Malik SARR, Théo POUILLY et Noé LAMIDEL en cadet

Deux de nos jeunes (Nathan BAUDON et Valentin VERBREGUE) ont également été retenus par notre comité régional pour le trophée national des « Pépites ».

Valentin VERBREGUE participera à la finale du Circuit National Jeunes à Grande Synthe le 17 décembre.

Pour la première fois le Comité de la Somme a participé à la journée olympique organisée par l'USEP à Samara. Je ne désespère de réussir à nous faire rentrer dans les écoles, mais j'attends toujours la réponse de l'Education Nationale. Il faut dire que je n'ai posé la question qu'en décembre 2022....

Je tiens à remercier Vincent De BENEDITTIS qui se dépense sans compter pour les jeunes. J'associe à ces remerciements tous ceux qui donnent de leur temps pour développer la pratique chez les jeunes.

Ma fierté pour notre discipline est aussi l'accueil des personnes en situation de handicap. L'ASPTT Amiens a organisé plusieurs rencontres Pétanque pour le handisport et le Sport adapté (notamment au National) et maintenant la Pétanque Abbevilloise va se joindre au mouvement. Merci pour eux.

Mes remerciements vont aussi au Conseil Départemental pour la subvention accordée cette année.

Il convient malheureusement de faire état des choses négatives :

Comme l'an passé, la propreté est sur le banc des accusés sur les championnats. Les organisateurs doivent nettoyer à l'issue de la compétition les détritux qui jonchent le sol alors que des poubelles ont été mises à disposition.

La commission de discipline a eu à traiter deux affaires.

Il est nécessaire de conserver la courtoisie sur les terrains, notamment envers le corps arbitral car sans arbitre, il n'y aurait pas de compétitions. Et ne comptez pas sur moi pour enterrer une affaire. Si un rapport est établi en bonne et due forme, il fera l'objet d'un engagement des poursuites, pris conjointement par le président de la commission départementale de discipline et moi-même.

Je tiens également à saluer deux présidents « historiques » qui ont mis fin à leur fonction Dominique MATHIEU de Poix (remplacé par Mme Cendrine JOUNIAUX) et Yves DECAIX de Saint Ouen (remplacé par Nicolas LEROY). Merci pour toutes ces années passées ensemble.

Pour 2024, je rappelle que le Championnat des clubs féminin passera à 6 joueuses (et deux remplaçantes). Une entente sera possible entre 2 ou 3 clubs mais elle ne pourra pas accéder au niveau régional.

Le certificat médical n'est plus en vigueur pour les seniors.

Je vais mettre fin à mon intervention en vous souhaitant une bonne assemblée et de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci de m'avoir écouté.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 19 novembre 2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU SECRETAIRE

Mesdames, messieurs

Le comité directeur s'est réuni à 5 reprises à la Maison des Sports depuis la dernière assemblée générale. L'effectif est remonté à 1523 joueuses et joueurs, dépassant ainsi les 1519 d'avant Covid. Le listing des clubs évolue lui aussi, avec l'arrivée de Chépy et Roye, leur nombre passe à 32.

Sur le plan sportif, toutes les compétitions ont subi les affres de la météo particulièrement pluvieuse cette année.

Elles ont tout de même permis la désignation de championnes et champions qui ont, cette année encore, mis en valeur le département de la Somme.

Les nouvelles compétitions, tir de précision et championnat triplete mixte, ont permis d'obtenir des résultats plus que satisfaisants comme Dany vous en a déjà parlé et comme j'y reviendrai plus tard.

Les championnats départementaux bénéficient toujours d'une affluence croissante et n'ont pas connu de débordement, le seul bémol restant la propreté du site après la compétition ; il serait si simple, par exemple, de ramasser les déchets dans des sacs et de les regrouper à l'entrée du site.

Cette affluence, notamment en CDC, pose un sérieux problème de place quant à l'organisation de ces manifestations.

En 2023, il a fallu scinder le CDC maritime en deux sites proches géographiquement.

Pour 2024, le principe restera le même en CDC si des clubs se proposent pour accueillir les 2^{ème} et 3^{ème} journées.

Le championnat individuel sénior se déroulera sur des terrains cadrés à raison d'un terrain par poule et débutera le samedi matin.

La grande innovation vient du championnat doublette provençal qui sera organisé par deux clubs le 1^{er} jour avec regroupement sur un seul site le lendemain.

Ce problème de place nous empêche, pour l'instant, de faire jouer les féminines dès le samedi et donc de continuer le dimanche par des championnats en parallèle permettant aux finales de se jouer simultanément.

Je ne peux faire ce rapport sans parler de l'élection de Dany à la présidence de l'ASPTT Amiens, nul doute que ce club va reprendre du panache et que le partenariat avec le comité retrouvera sa vigueur d'antan.

J'adresse mes remerciements au Conseil Départemental pour l'aide financière qu'il nous accorde et encourage fortement Dany et Didier PICHENOT dans la reconstruction d'un nouveau site bien nécessaire à notre information.

J'en terminerai par une note d'orgueil et de fierté pour l'ensemble des personnes qui s'occupent de la pétanque dans la Somme, les présidents de clubs et leurs bénévoles, les arbitres, les éducateurs et le comité.

En effet, malgré notre effectif qui nous place à la 78ème place métropolitaine, nous pouvons dresser un bilan national élogieux de cette année 2023 à savoir :

- Un titre de champion de France en triplette mixte, deux places de ½ et ¼ finalistes en tir de précision, ¼ finaliste en doublette sénior
- Quatre équipes en CNC, deux clubs ayant chacun une équipe masculine et une équipe féminine
- Deux clubs de haut niveau, une joueuse de haut niveau
- Une joueuse en équipe de France (1/2 finaliste au championnat d'Europe)
- Un arbitre au PNA (pôle national d'arbitrage)
- Une équipe en finale du CNC2 à Montluçon
- Une équipe retenue pour le trophée des villes à Laon
- Trois joueuses qualifiées pour la finale PPF à Ajaccio

Je n'oublie pas pour autant les autres joueurs et joueuses qui, par leur valeur, leur combativité et en faisant le maximum pour les accompagner voire les remplacer, obligent nos représentants de niveau national à se sublimer en permanence et donc à progresser.

Félicitation à tous et merci de votre attention

Le rapport du secrétaire est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

BILAN FINANCIER SAISON 2023

RECETTES

RECETTES CLUBS

707000	LICENCES	48879.00
707100	AFFILIATIONS	600.00
707200	MUTATIONS	6010.00
707300	INSCRIPTIONS COUPE DE France	560.00
707400	AMENDES DISCIPLINE	0.00
707500	AMENDES LICENCES	530.00
707600	INSCRIPTIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	14660.00
707700	INSCRIPTIONS CDC	3000.00
707710	INSCRIPTIONS CRC	420.00
	TOTAL RECETTES CLUBS	74659.00

AUTRES PRODUITS DIVERS

707800	RECETTES DIVERSES	111.00
707810	RECETTES COMITE REGIONAL HAUTS DE FRANCE	3251.00
707820	RECETTES FFPJP	2452.00
	TOTAL AUTRES PRODUITS DIVERS	5814.00

741120	SUBVENTION ANS	0.00
741220	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	3065.00
764000	PRODUITS FINANCIERS	1065.98
778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2228.00
	TOTAL DES RECETTES	86831.98

DEPENSES

SERVICES EXTERIEURS

606300	CONGRES NATIONAL	2216.10
606310	FRAIS DE REUNION	1650.09
606316	AUTRES DEPLACEMENTS	2672.54

606330	TENUES COMITE DIRECTEUR	0.00
606400	FOURNITURES DE BUREAU	441.17
606405	ACHAT MATERIEL	85.00
606411	TELEPHONE	414.24
606412	FRAIS POSTAUX	47.86
606413	FRAIS BANCAIRES	51.80
606414	ACHATS SAOS	1192.30
606460	RELATIONS CEREMONIES PARUTIONS	0.00
	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	8771.10
	CHARGES SIEGE	
614000	LOCATION SIEGE	1397.45
614070	ASSURANCE SIEGE	280.00
	TOTAL CHARGES SIEGE	1677.45
616000	FFPJP	
	LICENCES	18396.00
	AFFILIATION CD A FFPJP	50.00
	AFFILIATION CLUBS A FFPJP	300.00
	PROTECTION JURIDIQUE, PASS SCOLAIRE, DIVERS	76.15
	MUTATIONS INTERNES	1310.00
	MUTATIONS EXTERNES	800.00
	INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE PETANQUE	520.00
	INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL	20.00
	DIVERS (Ilona)	28.00
	TOTAL FFPJP	21500.15
616050	COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE	
	LICENCES	6092.00
	INSCRIPTIONS CRC	420.00
	PARTIPATION CHAMPIONNATS DE FRANCE	2500.00
	PARTIPATION AUX ACHATS	179.55
	PARTICIPATION CTFR	1200.00
	PART REGIONALE MUTATIONS EXTERNES	400.00
	TOTAL COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE	10791.55
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
616100	REMBOURSEMENT COUPE DE FRANCE AUX CLUBS	690.00
616125	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS	3210.00
616126	FRAIS D'ARBITRAGE & DIVERS	4230.69
	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8130.69
	CHAMPIONNATS DE FRANCE	
625110	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MASCULIN TC	2224.60
625120	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE FEMININ	2524.80
625130	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MIXTE	1464.84
625140	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEU PROVENCAL	3222.86
625145	CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR DE PRECISION	1118.00

625150	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE VETERAN	1474.48
625160	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE PROMOTION	1552.80
625170	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MIXTE	1610.56
625180	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE FEMININ	1199.46
625190	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE MASCULIN	877.04
625200	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEUNES	1575.70
625210	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MASCULIN	2400.60
625220	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE FEMININ	1178.40
625230	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE JEU PROVENCAL	1841.00
625240	HABILLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE	4302.00
	TOTAL CHAMPIONNATS DE FRANCE	28567.14

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

625250	ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES	2887.80
625260	COUPES ET RECOMPENSES	3849.78
628120	COTISATIONS DIVERSES	85.00
	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6822.58

TOTAL DES DEPENSES 86260.66

SOLDE DE L'ANNEE 2023 571.32

AVOIR DU COMITE AU 19/11/22 74107.95

AVOIR DU COMITE 74679.27

QUI SE DECOMPOSE COMME SUIT :

531000	CAISSE NUMERAIRE	30.00
512200	COMPTE BANCAIRE CA 28580500110	3155.17
512300	LIVRET A CA N°72156781604	55000.00
512225	COMPTE LIVRET CA N° 28580520005	1900.00
512550	LIVRET BLEU CM 00037949560	14000.00
261100	ACTIONS SAOS PROMO PETANQUE	381.10

A RECEVOIR OU A ENCAISSER

Remboursement Hébergement TJP CROISE	106.50
Remboursement Hébergement TJP DEDEMOGLU	106.50

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Rapport des vérificateurs aux comptes de la saison 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale du 19 novembre 2022, j'ai l'honneur de vous donner lecture de notre rapport concernant la vérification des comptes et les imputations comptables et budgétaires relatives à l'exercice 2023.

Période de vérification: 10 Novembre 2022- 13 novembre 2023

Ces contrôles ont été effectués le lundi 13 novembre 2023, au siège du comité départemental, rue Lescouvé à Amiens.

Le Président du comité départemental, le trésorier général ainsi que les deux vérificateurs aux comptes, Messieurs Jean-Marie LEGENNE et Jean-Pierre JAN étaient présents.

Nous avons effectué un état de rapprochement entre l'avoir du Comité Départemental au 13 novembre 2023 et la position financière des comptes bancaires et de placements.

Les soldes sont conformes aux extraits de comptes et fidèles au compte de résultat de l'année considérée.

De fait, nous sommes en mesure de comprendre et de justifier les variations financières de l'exercice 2023 et de vérifier l'exactitude de l'excédent porté au bilan à hauteur de 571,32 €.

cinq cent soixante et onze euros et trente deux centimes.

Les pièces comptables (factures et bordereaux ,états de frais, talons de chèques, tickets de paiement etc...) nous ont été présentées à mesure de nos sollicitations. Nous n'avons pas d'observation à formuler. Nous avons examinés en détail une partie de la comptabilité analytique notamment les dépenses licences et habillements.

Les justifications fournies nous permettent de valider les transactions effectuées et l'exactitude des opérations d'imputations comptables.

Puis notre vérification a été menée par sondage, en contrôlant la validité de plusieurs enregistrements comptables et de les associer aux pièces justificatives fournies. Nous n'avons émis aucune observation.

Nous nous sommes attaché à vérifier que les actions menées soient en phase avec le budget prévisionnel en prenant en compte les variables d'ajustements prononcées lors des réunions du comité directeur durant cet exercice 2023. Une fois de plus, pas d'observation à émettre.

De fait,

Selon notre jugement, les flux financiers vont de paire avec la globalité des recettes et des dépenses engendrées.

Nous ne constatons aucun ajustement ou écart comptable à la clôture de l'exercice 2023.

L'examen et le rapprochement de ceux-ci avec les livres comptables nous permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Nous certifions que les comptes présentés sont conformes et réguliers et qu'ils garantissent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé

Nous invitons cette assemblée générale à approuver, sans réserve, les comptes de l'exercice 2023 et de donner quitus au Président et à son équipe départementale.

Amiens, le 13 novembre 2023

Les vérificateurs aux comptes

Jean-Pierre JAN

(Rédacteur et rapporteur)

Jean-Marie LEGENNE

(Valideur)

Le quitus est accordé au comité et adopté à l'unanimité

PALMARES ET RECOMPENSES 2023

Classement individuel par catégories

Classement Senior Masculin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Sexe	Cat.	Class.	Points Fed
PINAULT	Alexis	ASPTT AMIENS	M	Senior	Elite	114
FOUILLARD	Thierry	ASPTT AMIENS	M	Senior	Honneur	94
GIFFARD	Samuel	MERS	M	Senior	Honneur	66
DELAHAYE	Kevin	ASPTT AMIENS	M	Senior	Elite	61
THUILLIER	Jimmy	FEUQUIERES	M	Senior	Honneur	54
LECERF	Alexandre	FEUQUIERES	M	Senior	Honneur	51
PARISY	Vincent	ASPTT AMIENS	M	Senior	Elite	50
PARDOEN	Jérémy	FEUQUIERES	M	Senior	Elite	49
AMOURETTE	Logan	FEUQUIERES	M	Senior	Elite	48
BULANT	Kevin	ASPTT AMIENS	M	Senior	Honneur	48

Classement Senior Féminin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Sexe	Cat.	Class.	Points Fed
PRUVOT	Manon	FEUQUIERES	F	Senior	Elite	106
MOROTTI	Laurence	ASPTT AMIENS	F	Senior	Elite	57
MOUILLART	Maëva	FEUQUIERES	F	Senior	Elite	41

Classement Junior par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Sexe	Cat.	Class.	Points Fed
VERBREGUE	Valentin	MONTDIDIER	M	Junior	Honneur	16
BOUZIDI	Yuness	ASPTT AMIENS	M	Junior	Non Classé	12
BAUDON	Nathan	MONTDIDIER	M	Junior	Non Classé	11

Classement Cadet par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Sexe	Cat.	Class.	Points Fed
LAMIDEL	Noé	FRIVILLE	M	Cadet	Non Classé	3
POUILLY	Téo	MERS	M	Cadet	Non Classé	3
SARR	Malick	MERS	M	Cadet	Non Classé	3

Classement Vétéran Masculin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Sexe	Cat.	Class.	Points Fed
DE LUCA	Ludovic	CAMON	M	Vétéran	Elite	25
PHILIPSON	Patrick	ASPTT AMIENS	M	Vétéran	Honneur	20
MAISAN	Philippe	ASPTT AMIENS	M	Vétéran	Promotion	11

Classement Vétéran Féminin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Sexe	Cat.	Class.	Points Fed
LECONTE	Isabelle	FEUQUIERES	F	Vétéran	Honneur	35
LACOUR	Patricia	ASPTT AMIENS	F	Vétéran	Honneur	8
LEBLANC	Muguette	ASPTT AMIENS	F	Vétéran	Promotion	6

Les résultats des championnats départementaux

Tir de précision féminin : 21 janvier à Corbie

Est championne : PRUVOT Manon (Feuquières).....Qualifiée pour le championnat régional
Vice-championne : DEDEMOGLU Marie (Feuquières)...Qualifiée pour le championnat régional
3^{ème} qualifiée pour le championnat régional : ADHOUDI Jessica (Montdidier)

Tir de précision masculin : 22 janvier à Corbie

Est champion : PARDOEN Jérémy (UB Feuquières) Qualifié pour le championnat régional
Vice-champion : DRIENCOURT Christopher (Boves).... Qualifié pour le championnat régional
3^{ème} qualifié pour le championnat régional : JALLET Christophe (Camon)

Tir de précision junior : 23 avril à Flixecourt

Est champion : VERBREGUE Valentin (Montdidier) Qualifié pour le championnat régional
Vice-champion : CHOLLOUX Anthony (Montdidier)

Triplette Mixte : 25 et 26 mars à Montdidier

Sont champions : MOROTTI Laurence, FOUILLARD Thierry, PINAULT Alexis (ASPTT Amiens)
Vice-champions : BAUDUIN Caroline, COLLET Nicolas, DELAHAYE Kevin (ASPTT Amiens)
Résultat au France : **CHAMPION DE FRANCE**

Doublette senior : 1^{er} et 2 avril à Hallencourt

Sont champions : FOUILLARD Thierry, PINAULT Alexis (ASPTT Amiens)
Vice-champions : PARDOEN Jérémy, UYTTERHOEVEN Fabrice (Feuquières)
Résultat au France : **Défaite en 1/4**

Tête-à-tête féminin : 2 avril à Hallencourt

Est championne : PRUVOT Manon (Feuquières)
Vice-championne : ROGER Laurine (Feuquières)
Résultat au France : Défaite en 1/32

Doublette junior : 2 avril à Hallencourt

Sont champions: CHOLLOUX Anthony, VERBREGUE Valentin (Montdidier)
Vice-champions : BOUZIDI Yuness, TONNELIER Thomas (ASPTT Amiens)

Doublette cadet : 2 avril à Hallencourt

Sont champions : DEDEMOGLU Ilhan, DUMENIL Clément (Feuquières)
Vice-champions : POUILLY Théo, SARR Malick (Mers)

Doublette minime : 2 avril à Hallencourt

Sont champions : BLANCHARD Tom, DELANNOY Lenny (Abbeville)
Vice-champions : CROISE Nolan, DEDEMOGLU Séréna (Feuquières)

Doublette benjamin : 2 avril à Hallencourt

Sont champions : DE BENEDITTIS Enzo, NABAL Eydan (Montdidier)
Vice-champions : COCHET Lenzo et Tyméo (Montdidier)

Doublette Jeu provençal : 8 et 9 avril à Hallencourt

Sont champions : PINAULT Tony, PORTEBOIS Tony (Oisemont)
Vice-champions : EVENOU Kevin, MICHEZ Guillaume (Feuquières)
Résultat au France : ne passent pas les poules

Triplette senior : 15 et 16 avril à Hallencourt

Sont champions : AMOURETTE Logan, THUILLIER Jimmy, UYTTERHOEVEN Fabrice (Feuquières)

Vice-champions : BAUDRY Thomas, DELEPINE Olivier, DEMARET Alain (Hallencourt)

Résultat au France : Défaite en 1/32

Triplette féminine : 16 avril à Hallencourt

Sont championnes : LECONTE Isabelle, PRUVOT Manon, ROGER Laurine (Feuquières)

Vice-championnes : LADERRIERE Corinne, PIQUE Marianne, SAUVEUR Clotilde (Ribemont)

Résultat au France : Défaite en 1/32

Triplette vétérans : 20 avril à Gamaches

Sont champions : BOSCHER Pascal, CHARLET Marc, MULLER Bernard (Mers)

Vice-champions : BALEDENT Jean, DENEUX Dominique, SANTY Alain (Abbeville)

Résultat au France : ne passent pas les poules

Tête-à-tête senior : 22 et 23 avril à Flixecourt

Est champion : BAUDRY Thomas (Hallencourt)

Vice-champion : PINAULT Alexis (ASPTT Amiens)

Résultat au France : ne passe pas les poules

Doublette Féminine : 23 avril à Flixecourt

Sont championnes : MOUILLART Maëva, PRUVOT Manon (Feuquières)

Vice-championnes : ROGER Laurine, WATRIN Justine (Feuquières)

Résultat au France : Défaite en 1/32

Tête-à-tête junior : 23 avril à Flixecourt

Est champion : VERBREGUE Valentin (Montdidier)

Vice-champion : CHOLLOUX Anthony (Montdidier)

Tête-à-tête cadet : 23 avril à Flixecourt

Est champion : SARR Malick (Mers)

Vice-champion : LAMIDEL Noë (Friville)

Tête-à-tête minime : 23 avril à Flixecourt

Est champion : CROISE Nolan (Feuquières)

Vice-champion : DELANNOY Stanley (Abbeville)

Tête-à-tête benjamin : 23 avril à Flixecourt

Est champion : DE BENEDITTIS Enzo (Montdidier)

Vice-champion : DEDEMOGLU Séréna (Feuquières)

Triplette Jeu Provençal : 29 et 30 avril à Albert

Sont champions : AMOURETTE Logan, CROISE Frédéric, DEDEMOGLU Selim (Feuquières)

Vice-champions : DAMERVAL Christophe, GIFFARD Samuel, SELINGUE Donovan (Mers)

Résultat au France : Défaite en 1/32

Doublette mixte : 6 et 7 mai à Hallencourt

Sont champions : COTTE Julie, AMOURETTE Logan (Feuquières)

Vice-champions : TOURNEUR Justine, FOUILLARD Thierry (ASPTT Amiens)

Résultat au France : Défaite en 1/16

Triplette promotion : 13 et 14 mai à Flixecourt

Sont champions : DE JEAGER Laurent, DEVRAIGNE Fabien, SENECHAL Quentin (Ribemont)

Vice-champions : MATHIEU Dominique, POINTEL Jocelyn, TETELIN Jean (Poix)

Résultat au France : Défaite en 1/32

Triplette Junior : 14 mai à Flixecourt

Sont champions: BOUZIDI Yunes (ASPTT Amiens), HURE Thomas (Bouvaincourt), ENNUYER Antonin (Longpré)Qualifiés pour le championnat régional

Vice-champions : BAUDON Nathan, CHOLLOUX Anthony, VERBREGUE Valentin (Montdidier)Qualifiés pour le championnat régional

Triplette Cadet : 14 mai à Flixecourt

Sont champions : DEDEMOGLU Ilhan, DUMENIL Clément, MELIN Mathis (Feuquières)Qualifiés pour le championnat régional

Vice-champions : LAMIDEL Noé (Friville), POUILLY Téo, SARR Malick (Mers)Qualifiés pour le championnat régional (Défaite en ½)

Triplette minime : 14 mai à Flixecourt

Sont champions : ACCART Enzo (Bourdon), CAZIN Léonie, DE HORTA Jordan (Fienvillers)Qualifiés pour le championnat régional

Vice-champions, BLANCHARD Tom (Abbeville), DE BENEDITTIS Enzo, NABAL Eydan (Montdidier)Qualifiés pour le championnat régional

3^{ème} qualifié : DEDEMOGLU Séréna, CROISE Nolan (Feuquières), COCHET Tyméo (Montdidier) (Défaite en ¼)

Les résultats des championnats régionaux

Trois titres de champion :

- En tir de précision féminin, Manon PRUVOT
Résultat au France : **défaite en ½**
- En tir de précision masculin, Jérémy PARDOEN
Résultat au France : **défaite en ¼**
- En doublette sénior, Fabrice UYTTERHOEVEN et Jérémy PARDOEN (Feuquières)
Résultat au France : ne passent pas les poules

Une équipe vice-championne (non qualifiée pour le France) :

- En triplette sénior, LECERF Alexandre, PLANCHE Sébastien et AMOURETTE Laurent (Feuquières)

Deux équipes demi-finalistes (qualifiées pour le France)

- En triplette cadet, LAMIDEL Noé (Friville), POUILLY Téo, SARR Malick (Mers)
Résultat au France : défaite en 1/16
- En triplette junior, BAUDON Nathan, CHOLLOUX Anthony, VERBREGUE Valentin (Montdidier)
Résultat au France : défaite en 1/16

Les résultats des CNC, CRC et CDC

Chez les féminines :

- En CNCF1, ASPTT1 finit 4^{ème} de son groupe et se maintient
- En CNCF2, Feuquières1 termine 2^{ème} de son groupe et manque la montée d'un petit point.
- En CRC F1, ASPTT2, qualifié pour la phase finale, s'incline en ½ finale alors qu'ASPTT3se maintient tandis que Oisemont descend en CRC2F
- En CRC F2, Camon se maintient et Bouvaincourt descend
- En CDC, Mers, champion accédera au CRC F2

Dans les championnats OPEN

- En CNC 2, Feuquières finit 1^{er} de groupe et se qualifie pour la finale nationale à Montluçon. Montée en CNC1
- En CRC 1A, ASPTT1 finit 1^{er} de son groupe et perd en finale de la finale régionale. Malgré cela, l'équipe monte en CNC3
- En CRC 2A, Montdidier1 et Feuquières2 se maintiennent, ASPTT2 descend
- En CDC1, Mers, champion, monte en CRC 2A
Corbie1, Bouvaincourt1 et Feuquières 3 descendent
- En CDC2, Nesle1, champion, Mers2 et Montdidier2 montent en CDC1
Ham2, Ault1 et Nesle2 descendent
- En CDC3, Oisemont1, champion, Camon2 et Bourdon1 montent en CDC2
Pas de descente à cause de la création de 2 groupes
- En CDC4, Péronne, champion, monte en CDC3 avec 11 autres clubs afin de créer 2 groupes supplémentaires (Nesle3, Poix, Flixecourt1, Fienvillers2, Boves2, Gamaches2, Feuquières5, Mers4 et 5, Friville2 et 3)

Chez les vétérans :

- En CRC, Feuquières et Mers1 se maintiennent, ASPTT1 descend
- En CDC, ASPTT2, champion, accède au CRC

En provençal :

- En CRC, ASPTT et Ham se maintiennent
- En CDC, Montdidier dispose de Oisemont en finale et monte en CRC

Les résultats de la coupe de France et de la coupe de la Somme

Les trois clubs sortant du département en coupe de France sont :

- Montdidier, éliminé par Rimogne au 1^{er} tour de zone
- ASPTT, éliminé par Ronchin au 1^{er} tour de zone
- Mers, exempt au premier tour, joue son 2^{ème} tour aujourd'hui contre Marly

Feuquières, qualifié grâce à son parcours de 2022 et après avoir battu Laniscourt, a joué le 2^{ème} tour contre le club de Lomme qu'il a battu aisément

En coupe de la Somme, Bouvaincourt gagne contre Bourdon

Classement des clubs

Cl	Clubs	Pts Caté
1	0021 U. B. FEUQUIEROISE	1030
2	0009 ASPTT AMIENS	1021
3	0003 CAMON PETANQUE	322
4	0030 LA BOULE HALLENCOURTOISE	235
5	0007 B CLUB MERS LES BAINS	209
6	0012 PETANQUE MONTDIDIER	177
7	0024 LA B J DE RIBEMONT SUR ANCRE	122
8	0004 LES AMIS DE LA PET FRIVILLE	94
9	0057 OISEMONT ABC	67
10	0056 PETANQUE ABBEVILLOISE	65
11	0026 ALBERT PETANQUE	60
12	0033 LA BOULE PERONNAISE	55
13	0027 LA PETANQUE NESLOISE	50
14	0051 PETANQUE CLUB BOUVAINCOURT S/ BRESLE	32
	0031 PETANQUE BOVES	32
16	0029 PETANQUE HAMOISE	26
17	0017 PETANQUE FLIXECOURTOISE	17
	0005 AS PETANQUE GAMACHOISE	17
19	0018 POIX SPORT PETANQUE	12
20	0022 PETANQUE BOURDONNAISE	10
	0032 ASSOCIATION CLUB DE PETANQUE FIENVILLOISE	10
22	0006 CORBIE PETANQUE	9
	0025 FRESSENNEVILLE PET CLUB	9
	0020 PET CLUB LONGPRE LES CORPS STS	9
25	0054 LA PET SAINT OUENNAISE	7
26	0016 DREUIL SPORT PETANQUE	6
27	0011 PETANQUE AULTOISE	4
28	0010 ESC LONGUEAU PETANQUE	3
29	0008 BETHENCOURT S/MER	0
	0014 CAGNY	0

Remise de récompenses

Remise des diplômes fédéraux et d'une récompense à Laurence MOROTTI, Alexis PINAULT et Thierry FOUILLARD, pour leur titre de champion de France en triplette mixte.

Remise des coupes aux premières et premiers de chaque catégorie

Remise d'un trophée au vainqueur de la coupe de la Somme : Bouvaincourt (coupe remise sur le terrain)

Pour les CDC :

- 1^{ère} division : Mers1 (coupe remise sur le terrain)
- 2^{ème} division : Nesle1 (coupe remise sur le terrain)
- 3^{ème} division : Oisemont1 (coupe remise sur le terrain)
- 4^{ème} division : Péronne (coupe remise sur le terrain)
- Jeu provençal : Montdidier (coupe remise sur le terrain)
- Féminin : Mers (coupe remise sur le terrain)
- Vétéran : ASPTT (coupe remise sur le terrain)

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission d'Arbitrage

(Rédacteur : MALHERBE Mickaël, président de la commission)

Mesdames et Messieurs bonjour.

Pour la saison 2023, l'effectif du corps arbitral se décompose comme-suit :

- 14 arbitres départementaux.
- 4 arbitres régionaux.
- 1 arbitre national.

Tous ces arbitres ont officié sur le département ainsi que sur les grands prix et nationaux limitrophes à notre département pour une saison plus que bien remplie.

A noter que cette année deux rapports ont été émis et ont débouché sur deux suspensions. Malgré tout, nous avançons dans le bon sens et on peut noter qu'il y a de plus en plus de dialogue entre joueurs et arbitres et que l'assimilation du règlement sur le terrain se fait de mieux en mieux.

Une petite ombre au tableau quand même, nous avons entendu plusieurs fois qu'indemniser un arbitre qui vient de loin n'est pas chose aisée.

Sachez chers présidents que vous avez la possibilité d'inscrire au tronc commun ainsi qu'à l'examen, un ou plusieurs licenciés de votre club.

Vous aurez vos propres arbitres.

Justement, actuellement deux personnes ont passé ce tronc commun et vont enchaîner sur l'examen d'arbitre.

Il s'agit de Philippe SUSTAR de l'ASPTT Amiens qui pourra prendre en charge l'handipétanque au sein de l'ASPTT et Hubert SANTY d'Abbeville.

De plus, Mme CONSEIL Pascale tentera son examen régional.

Nous souhaitons à ces trois personnes la réussite maximale dans leurs examens respectifs.

Je veux personnellement remercier les deux Philippe, Mathieu, Sébastien, les deux Bertrand et Pascale pour avoir pu remplacer au pied levé les arbitres qui ne pouvaient pas officier.

La commission arbitrage se réunira en début d'année 2024 et nous réaliserons un planning des arbitres sur les concours.

Il sera transmis à chaque club afin que vous sachiez qui officiera sur vos manifestations.

Il en sera de même pour tout changement de règlement, vous en serez informés.

Je me tiendrai personnellement disponible si vous avez des questions sur l'arbitrage cette saison.

Au nom du corps arbitral, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne saison sportive 2024.

Merci de votre écoute.

Commission de Discipline

(Rédacteur : DOUAY Bertrand, président de la commission)

Mesdames, Messieurs,

Cette année, la commission de discipline a traité deux dossiers. Ces derniers se sont traduits par une suspension ferme pour chacun d'entre eux, à savoir un et deux ans.

Je tiens à remercier les rédacteurs des rapports d'incidents, à savoir un arbitre et une joueuse. J'encourage toutes les personnes présentes à en faire de même lors des prochains incidents sur les terrains de pétanque, malheureusement.

Dans vos rapports, soyez précis dans l'énoncé des faits dénoncés et n'hésitez pas à heurter la commission en retranscrivant exactement les paroles prononcées.

Dans le cas où des témoins sont cités, merci de communiquer leurs coordonnées précises, notamment un numéro de téléphone.

Merci de m'avoir écouté et bonne fin d'assemblée générale.

Commission des Jeunes

(Rédacteur : DE BENEDITTIS Vincent, président de la commission)

Bonjour à tous,

Que dire pour les jeunes en 2023 !

Sincèrement, pour le comité de la Somme, c'est juste une déception.

Au championnat tripléte qui est qualificatif pour aller au championnat de France, nous avons eu 2 équipes en junior, 3 en cadet et 3 en minime.

Souvent, on a tendance à dire que c'est la faute des parents. Mais moi je pense que quand un club fait une licence à un jeune, c'est à lui de s'en occuper afin qu'il puisse faire les championnats.

En 2022, l'AS Pétanque Montdidier a créé une école de pétanque afin de pouvoir faire le CRC jeune. J'ai imprimé des papiers pour les clubs qui seraient intéressés par cette entente. Vous pouvez venir me voir à la fin de l'assemblée.

En se regroupant, nous pourrions peut-être constituer des équipes pour 2024.

Le CRC jeune aura lieu dans l'Aisne et la finale à Douai.

En 2024, deux championnats de tir de précision auront lieu pour les juniors masculins et féminines.
On va essayer de trouver un boulodrome pour le faire.
Nous ferons certainement la détection en même temps.

Je vais demander à la prochaine réunion du comité que les inscriptions pour les championnats Tête à Tête, doublette et triplète, soient faites à l'avance.

Enfin, une satisfaction pour cette année, la sélection de Valentin VERBREGUE pour le stage inter-régional de Douai avec comme objectif d'intégrer le collectif France junior.
Dommage que l'on n'ait pas pensé à lui pour une grosse manifestation qui aura lieu à la fin du mois.

Bien que majeure depuis peu, n'oublions pas Laurine ROGER, qui participera au même stage, avec pour objectif d'intégrer l'équipe de France espoir féminine.

Ce sera tout pour cette assemblée.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et, surtout, pour 2024, aidez les jeunes de votre club à jouer.

Merci à tous

Commission de Chancellerie

(Rapporteur : Jean-Pierre JAN)

Médaille de bronze de la FFPJP

RAMETTE Dany (ASPTT)
DEGRY Claude (ASPTT)
CONSEIL Pascale (Bouvaincourt)

Médaille d'argent de la FFPJP

DUMEIGE Christiane (Dreuil)
TONNELIER Claude (Camon)
HEDOUIN Marc (Bouvaincourt)

Médaille d'or de la FFPJP

VASSEUR Cyril (Montdidier)

APPROBATION DES DELEGUES AU CONGRES

HEDOUIN Marc, PRUVOT Bernard accompagnés par TONNEAU Dany et MALHERBE Mickaël

Approuvé par l'assemblée générale

BUDGET PREVISIONNEL 2024

RECETTES

RECETTES CLUBS

707000	LICENCES	50 240.00
707100	AFFILIATIONS	640.00
707200	MUTATIONS	4 800.00
707300	INSCRIPTIONS COUPE DE France	600.00
707400	AMENDES DISCIPLINE	0.00
707500	AMENDES LICENCES	500.00
707600	INSCRIPTIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	14 660.00
707700	INSCRIPTIONS CDC	4 000.00
707710	INSCRIPTIONS CRC	560.00
	TOTAL RECETTES CLUBS	76 000.00

AUTRES PRODUITS DIVERS

707800	Recettes Diverses	60.00
707820	Recettes FFPJP	2 400.00
	TOTAL AUTRES PRODUITS DIVERS	2 460.00

740100 SUBVENTION ANS **1 500.00**

740200 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL **1 700.00**

764000 PRODUITS FINANCIERS

	INTERETS LIVRET ÉPARGNE C.A.	1 500.00
	INTERETS COMPTE LIVRET	5.00
	INTERET CRÉDIT MUTUEL	190.00

TOTAL PRODUITS FINANCIERS **1 695.00**

778800 PRODUITS EXCEPTIONNELS **2 300.00**

TOTAL DES RECETTES **85 655.00**

DEPENSES

SERVICES EXTERIEURS

606300	CONGRES NATIONAL	1 500.00
606310	FRAIS DE REUNION	1 700.00
606316	AUTRES DEPLACEMENTS	2 300.00
606330	TENUES COMITE DIRECTEUR	0.00
606400	FOURNITURES DE BUREAU	400.00
606405	ACHAT MATERIEL	500.00
606410	FRAIS D'IMPRIMERIE	200.00
606411	TELEPHONE	420.00
606412	FRAIS POSTAUX	1 000.00
606413	FRAIS BANCAIRES	52.00
606414	ACHATS SAOS	1 000.00
606460	RELATIONS CEREMONIES PARUTIONS	500.00
	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	9 572.00

CHARGES SIEGE

614000	LOCATION SIEGE	1 500.00
614070	ASSURANCE SIEGE	300.00
	TOTAL CHARGES SIEGE	1 800.00

616000	FFPJP	22 000.00
616050	COMITE REGIONAL HAUTS DE FRANCE	12 000.00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

616100	REMBOURSEMENT COUPE DE FRANCE AUX CLUBS	530.00
616125	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS	3 800.00
616126	FRAIS ARBITRAGE & DIVERS	4 265.00
	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 595.00

CHAMPIONNATS DE FRANCE

625110	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MASCULIN TC	1 258.00
625120	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE FEMININ	1 258.00
625130	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MIXTE	1 386.00
625140	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEU PROVENCAL	1 810.00
625150	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE VETERAN	1 834.00
625160	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE PROMOTION	1 834.00
625170	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MIXTE	3 026.00
625180	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE FEMININ	1 356.00
625190	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE MASCULIN	1 046.00
625210	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MASCULIN	1 350.00
625220	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE FEMININ	1 040.00
625230	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE JEU PROVENCAL	1 710.00
625240	HABILLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 480.00
	TOTAL CHAMPIONNATS DE FRANCE	21 388.00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
625250	ACTIONS VERS LES JEUNES	7 000.00
625260	COUPES ET RECOMPENSES	3 100.00
628120	COTISATIONS DIVERSES	200.00
	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 300.00
	TOTAL DES DEPENSES	85 655.00
	SOLDE PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2024	0.00

Le budget prévisionnel est adopté

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Elus en 2022 pour deux ans, LEGENNE Jean-Marie et JAN Jean-Pierre restent à leur poste pour la prochaine saison.

QUESTIONS DIVERSES

Question de K. EVENOU : La demande de subvention pour les équipes évoluant en CNC a été refusée, pourquoi ?

Réponse CD : cette demande a suscité un vif débat et un vote à bulletin secret en a découlé. Chacun a ses raisons...la demande devra être refaite en 2024.

Question de B. CHIVOT : Suite à l'incident du championnat DS à Hallencourt, j'ai voulu faire un rapport mais je n'ai jamais eu l'autorisation...

Réponse CD : Un arbitre n'a besoin d'aucune autorisation pour effectuer un rapport, il en est de même pour tous les joueurs et joueuses qui sont témoins d'incidents. D'autre part, les cartons rouges ou de comportement sont les premières réponses à ce type d'événements.

Question d'H. SANTY : Que devient le site internet du CD, peut-on créer une page Facebook ?

Réponse CD : Le site est en reconstruction. Pour le reste, la question sera abordée lors de la prochaine réunion du CD.

Rappel du CD : L'enveloppe des déplacements aux championnats de France est calculée pour un trajet en voiture. Le coach est le seul décideur en cas de désaccord. Les frais supplémentaires éventuels liés au train, à l'avion, aux voitures de location ou autres seront à la charge des joueurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45